



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 11 juin 2018

Participants

- **Présidente** : Mme Papin Hélène, directrice
- **Enseignants** : Mme Bouffelière Emilie, Mme Boulay Pauline, M. Coll Victorien, M. Dodin Bruno, Mme Hamon-Gautier Aurélie, Mme Ledoux Camille, Mme Legendre Gwenola, Mme Legendre Laëtitia, Mme Milon Sylvie, Mme Berhault
- **Représentants titulaires des parents d'élèves FCPE** : Mme Auriault, Mme Babin, Mme Bellanger, Mme Grémy, Mme Derrien, M. Carré, Mme Lecot, Mme Gasnier, Mme Planche, Mme Girard, Mme Perrier, Mme Lipreau-Letessier
- **Représentante mairie du Mans** : Mme Brûlé-Delahaye
- **Invitées** : Mme Gilouard Marie, coordinatrice périscolaire municipale ; Mme Royal, Mme Vaugeois, enseignantes nouvellement nommées sur l'école

Absents excusés

- Mme Koechlin Sylviane, Inspectrice de l'Education Nationale Le Mans sud
- Mme Gondard, Mme Perrier, représentantes des parents d'élèves

Avant de commencer le Conseil d'Ecole, Mme Brûlé-Delahaye rend hommage à M. Boulard, maire du Mans, décédé le 31 mai dernier.

Le conseil est ouvert à 18h20

. Pour introduction, la Présidente nomme un Secrétaire de séance : Mme Legendre G.

1 – Présentation de la nouvelle équipe pédagogique pour la rentrée 2018/2019

. 5 nouvelles enseignantes arrivent sur l'école : Mme Girault Annaëlle, Mme Aoustin Amandine, Mme Pauline Royal, Mme Vaugeois. Avec un point d'interrogation pour l'une d'elles car nous passerions de 14 classes prévues à 13 classes.

. 1 enseignante déjà présente sur l'école, Mme Milon Sylvie qui complétait Mme Bouffelière et Mme Papin, obtient un poste à temps plein pour l'année prochaine.

Pas d'autres changements de prévus à ce jour.

2 – Prévision des effectifs de l'école et répartition des classes pour la rentrée 2017

➤ effectif prévisionnel au 11 juin 2018

- . A ce jour 248 élèves fréquentent l'école (9 radiés dans l'année)
- . 40 élèves de CM2 quittent l'école pour le collège
- . 10 élèves seront radiés à la fin de l'année 2017/2018
- . A ce jour, 28 CP sont inscrits et une vingtaine ne le sont pas encore mais doivent le faire, soit environ 50 CP dont 3 maintiens.
- . Au 11 juin, les prévisions sont les suivantes :

CP : 50
CE1 : 59
CE2 : 56
CM1 : 40
CM2 : 42

soit un total prévisionnel de 247 élèves.

Ce nombre est susceptible de varier légèrement s'il y avait des inscriptions ou des radiations non prévues à ce jour.

(Rappel : les inscriptions se terminent le 6 juillet.)

. Les demandes de dérogation pour venir à l'école Mermoz ont été acceptées d'office dans 2 cas : dérogation pour fratrie - lorsqu'un frère ou une sœur est élève à Mermoz – la dérogation pour poursuite de scolarité - lorsque les parents dont les enfants sont élèves à la Cité des Pins, alors qu'ils dépendent d'une autre école, souhaitent qu'ils continuent à Mermoz. Toutes les demandes de dérogation pour un autre motif sont examinées. Ceci étant valable pour toutes les écoles du secteur.

. Toutes les dérogations des futurs sixièmes ont été acceptées.

➤ répartitions

L'équipe enseignante a prévu une répartition sur 13 classes :

4 CP dédoublés (maximum 13 ou 14 élèves par classe)
1 CE1 à 23 élèves
4 CE1/CE2 à 20 élèves (9/11)
1 CE2/CM1 à 20 élèves (12/8)
1 CM1 à 25 élèves
1 CM1/CM2 à 23 élèves (6/17)
1 CM2 à 25 élèves

Ces chiffres sont, bien entendu, des prévisions et peuvent évoluer jusqu'à la rentrée.

3 - Bilan des Temps d'Activités Périscolaires

Activités de la dernière période :

- exposition « Egypte » sur l'école J. Mermoz réalisée par l'ensemble des écoles des quartiers sud ; cette exposition a été emmenée sur la fête des TAP à Eugénie Cotton le 30 mai qui a attiré de nombreuses familles et enfants
- mercredi : exposition des travaux des élèves aux Etangs-chauds
- projet jardin : un intervenant a mené deux séances, les bacs de semis et mobiles ont été saccagés lors des week-ends et vacances. Le projet est donc arrêté. L'intervenant a basculé sur la maternelle Cité des Pins.
- Informatique : 6 séances pour un journal qui sera présenté à la fête de l'école

- Handball : un intervenant les mardis et jeudis pour le cycle 3
- Coupe du monde des quartiers sud : 8 élèves de chaque école ont été sélectionnés (critères : comportement, jeux en équipe, fair-play). Rencontres sur 3 lundis.
- Restauration : menu Egypte, menu football réalisé avec une diététicienne, menu plaisir et détente le 21 juin (les enfants feront leur sandwich)
- Les TAP participeront à la fête de l'école du 23 juin.

Quelques difficultés de comportement avec les élèves de CP et CE1 : des contrats de bonne conduite ont été mis en place.

L'équipe se compose de 9 animateurs qui, pour la plupart, souhaitent revenir sur l'école l'an prochain.

4 - Bilan des activités menées en 2017/2018 dans le cadre du projet d'école

➤ Rencontres et activités sportives :

- Athlétisme : Les rencontres athlétiques CP/CE1 se sont déroulées aux Raineries le 17 mai.
- Cycle vélo : Les CP se partagent les créneaux et certains enfants apprennent à faire du vélo à l'école. Cela est aussi l'occasion de travailler des notions de sécurité routière, l'équilibre, les slaloms, l'entretien du vélo....

Les CM2 et CM1/CM2 bénéficient aussi de séances, grâce à un parc de vélos de la mairie du Mans ; certains élèves apportent le leur. La classe de CM2 a participé vendredi 8 juin à une journée aux Etangs-Chauds pour finaliser le projet. Plusieurs ateliers : réparer une chambre à air, remettre la chaîne, parcours maniabilité... 3 élèves qui ne savaient pas faire de vélo au début du cycle, ont appris à en faire.

- Orientation CM1, CM2 et CM1/CM2 : Travail progressif, de l'espace familial (l'école, la cour), à un espace moins familial (le stade des Raineries) pour finir par l'activité sur le site de l'Arche de la Nature (en mars). C'est la 2^e année que les classes de Cycle 3 participent à cette activité. Au programme : apprendre à lire une carte, une légende... L'activité sera reconduite l'an prochain.

- Patinoire : Les classes de CE2 et CE2/CM1 ont un cycle patinoire qui se terminera par un petit spectacle le 26 juin auquel les parents peuvent assister. La classe de CE1/CE2 a terminé son cycle au mois de Mars.

- **A venir** : Le pentathlon sur le Stade des Raineries les 21 et 22 juin pour les classes de CM2, CM1/CM2, CE2/CM1 et CE2. 5 épreuves au programme : lancer, course de haies, course de vitesse, saut en longueur et saut en hauteur.

La fête des écoles publiques

- Le relais : les CM2 de Mmes Milon/Papin, les CM1/CM2 de Mmes Bouffelière/Milon et les CM1 de Mme Hamon-Gautier ont participé aux courses de relais à l'Île au sport le 25 mai. Félicitations à l'ensemble des élèves. La classe de Mme Papin et Mme Milon a remporté l'épreuve.

- **A venir** : Les jeux aquatiques vont concerner les classes de CE2 de Mmes Ledoux/Alain et la classe de CE1/CE2 de Mme Legendre le 15 juin prochain à la piscine des Ardriers ; cela clôturera le cycle piscine auquel les classes ont participé cette année.

➤ Projets et sorties :

- Projet 5 pays : tous les élèves ont découvert, cette année, 5 nouveaux pays (Liban, Etats-Unis, les Pôles, Egypte et Russie) à travers des activités variées (lectures diverses, exposés, activités plastiques, écoute musicale...) sur le temps scolaire mais aussi périscolaire.

Ce projet sera reconduit l'année prochaine.

- Médiathèque : Deux classes s'y sont rendues cette année CE1/CE2 et CE2 (3 fois dans l'année).

Bilan positif : les enseignantes reconduiront. Les élèves peuvent emprunter un livre, le rapporter à la maison et bénéficient d'un temps de lecture par une animatrice. Chaque classe repart aussi avec quelques livres pour la bibliothèque de classe en lien avec le « projet pays » de l'école.

- Projet « Ecole et Cinéma » :

Cycle 2 : films vus : « Chang », « Azur et Asmar » et « Bovines ».

Cycle 3 : films vus : « Le garçon et le monde », « Wadjda » et « Jiburo ».

Bilan : Mitigé concernant le choix et l'ordre des films proposés pour le cycle 2.

- Projet « Lire et Faire Lire » faisant intervenir des bénévoles auprès des élèves :

3 classes ont participé à ce dispositif durant l'année : 1 CE1, le CM1 et le CM1/CM2. Ce sera renouvelé l'an prochain avec 6 classes d'ores et déjà inscrites.

- Projet « Atelier Land Art » : Marc Pouyet, artiste du Land Art est venu faire un atelier artistique à 4 classes de l'école (CP de Mme Boulay ; CE1/CE2 ; CM1/CM2 et CM2). Il s'agissait pour les élèves de réaliser des œuvres en utilisant les matériaux de la nature.

Mr Pouyet a présenté son travail dans les classes puis il a accompagné les élèves dans la création sur la cour d'école. Les élèves et enseignantes ont beaucoup apprécié cet atelier artistique.

- Liaison GS/CP : rallye lecture et visite des classes

A venir

. Rallye lecture : prévu le 12 juin.

Les élèves ont lu en classe 5 livres qui traversent les époques historiques.

Les GS viendront dans l'école et les élèves en équipes participeront à différents ateliers en rapport avec les livres lus (3 ateliers par livre) tenus par les enseignantes et des parents d'élèves qui ont répondu présents.

La matinée se terminera par un pique nique.

. Visite : les GS vont venir à l'école élémentaire pour se familiariser avec les classes et l'environnement. La date est à définir.

- Liaison CM2/6^{ème} :

. La Classe de CM2 et celle de CM1/CM2 ont eu une initiation à l'allemand (11 séances de 45 minutes). L'intervenante est une professeure du second degré du Collège Maroc-Huchepie.

A venir : La visite du Collège Maroc-Huchepie, pour les CM2 faisant leur rentrée en 6^{ème} dans ce collège, se déroulera sur 2 demi-journées : le 19 juin de 9h00 à 13h30 et le 22 juin de 9h00 à 13h30. Les élèves sont pris en charge par les professeurs du collège de 9h00 à 12h05 puis par la vie scolaire sur le temps du repas (Prix du repas : 4,00€). Les enseignantes sont en concertation pour la constitution des classes de 6^{ème} et les futurs projets de l'année 2018/2019.

- Projet « Les murs nous parlent » : A l'occasion de la démolition du collège, toutes les écoles du réseau et le collège ont monté un projet commun : habiller les murs de l'ancien collège avec des

productions artistiques. Pour Mermoz, les cycles 2 ont dessiné et découpé des carrés qu'ils ont peints et qui ont été collés sur un mur du collège pour réaliser une mosaïque. Puis ils ont dessiné et découpé des formes géométriques (carré, rectangle, cercle, triangle, losange) dans lesquelles les 3 classes de CM et 2 classes de 6^{ème} ont ou vont écrire les poèmes réalisés au cours de l'année (1 thème par classe : voyage, animaux, amour...). Ces formes géométriques seront, à leur tour, collées dans les carrés déjà installés au mur.

Une inauguration de ces différentes productions aura lieu en septembre ou octobre 2018.

- Le conseil des écoliers :

. Concours logo pour l'école : le concours avait été lancé lors d'un conseil des écoliers ; après que tous les enfants ont lu la biographie de Jean Mermoz, 40 enfants ont participé et ont imaginé un logo. Puis les 250 élèves de l'école ont voté pour leur préféré (voir en-tête du procès-verbal). Ce logo sera donc présent sur certains documents de communication de l'école.

. Tournois de football : 2 élèves de CM2 s'occupent de toute l'organisation. Tout se déroule bien mais la pluie retarde les matchs.

. Médiateurs et club de nettoyage : difficultés de mise en route en début d'année, mais en progrès.

A venir : Les Olympiades se dérouleront le 5 juillet. C'est une demande du Conseil des écoliers. Les enseignants proposent chacun un jeu, les élèves sont répartis en équipes et se rencontrent sur les différents ateliers.

- Musée Vert : Les CP de Mme Boulay sont allés à l'atelier « Vie d'une fleur ».

Les CP de Mme Legendre ont visité l'exposition « Je vais te manger ».

- Musée de Tessé : les élèves de CM2 (Mme Papin/Milon), les élèves de CM1 (Mme Hamon-Gautier) et les élèves de CE2 (Mmes Ledoux/Alain) se sont rendus au musée pour une visite de la galerie égyptienne (en lien avec le projet Pays de cette année).

Les classes de CM1 et CM2 ont également fait l'atelier « Hiéroglyphes » qui complète la visite.

Les élèves de CE1/CE2 ont fait la visite sur le thème du « Portrait ».

- Musée Plantagenêt : Atelier « Joue comme les Romains » pour les CE2 de Mmes Ledoux/Alain.

- Projet Classe de mer pour les classes de cycle 3 : Elle s'est déroulée du 16 au 21 avril aux Sables d'Olonne et a concerné 65 élèves de CM1 et CM2 (9 élèves ne sont pas partis, ce qui a permis à 3 élèves de la classe de M. Coll de participer au séjour). Les élèves ont bénéficié de 3 séances de voile et d'un panel d'activités très large. Les animateurs du Centre ont félicité les classes de leur agréable attitude. Le bilan est très positif. Remerciements à la Mairie sans qui un tel séjour ne serait pas réalisable.

A venir : Sortie à l'Arche de la Nature fin juin des CE1 de Mme Bruneau.

Au programme :

- Sortie dans le Vieux Mans des classes de CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1 avec un guide conférencier le 2 ou 3 juillet prochain (en attente d'une confirmation pour le guide conférencier).

Les enseignants ont besoin de parents accompagnateurs.

Madame Brûlé-Delahaye réitère sa proposition concernant la possibilité pour les élèves de visiter la mairie du Mans.

- **Spectacles** : Les 3 classes de CP feront une sortie le 28 juin avec au programme un grand jeu le matin, un pique-nique et un spectacle de cirque (dans le cadre de « Le Mans fait son cirque »).

➤ **Les portes ouvertes du 9 juin 2018**

Elles se sont déroulées samedi matin en présence d'une partie de l'équipe enseignante et avec la participation des partenaires de l'école (Coordinatrice TAP, parents d'élèves, infirmière, représentante des PEP) qui ont présenté succinctement leurs actions et/ou leur rôle.

Les kits de fournitures de rentrée (cycle 2 : 24€ / cycle 3 : 30€) proposés par l'école cette année en partenariat avec Thirel Bureau ont été présentés aux parents présents. Les parents ont ensuite pu visiter l'école.

La directrice regrette que peu de parents ne se soient déplacés (10 parents).

Information importante : Une antenne des PEP se tient dans le bâtiment de la cantine de Jean Mermoz, et sa représentante a annoncé qu'il y aurait possibilité pour 2 groupes de 12 enfants de bénéficier d'une aide aux devoirs, 2 soirs par semaine pour une cotisation de 15€ par famille et pour l'année scolaire. Un flyer sera distribué aux familles.

➤ **La cérémonie en hommage aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale**

Elle a eu lieu le 16 mai dernier devant l'école en présence de tous les élèves de l'école. Les 4 classes de cycle 3 (CE2/CM1 ; CM1 ; CM1/CM2 et CM2) ont proposé lecture et récitations de poésies sur le thème de la guerre devant toutes les personnes présentes (représentant de la Mairie, représentants des Anciens Combattants, famille de M. Adelet). Tous les élèves ont ensuite entonné La Marseillaise.

5 - Sécurité dans l'école

➤ **Exercice incendie**

Un troisième exercice incendie a eu lieu de façon inopinée le vendredi 1er juin. Toute l'école était évacuée au bout de 3'54 minutes. Pas de problème particulier.

➤ **Exercice PPMS**

Un deuxième exercice PPMS a eu lieu le vendredi 8 juin. Il s'agissait d'un exercice d'entraînement au confinement pour risque majeur (tempête...). Toute l'école était confinée en 5min 30, l'exercice a duré 11min 20.

Tous les enseignants n'avaient pas leur cahier d'appel car une classe se trouvait dans la salle informatique au moment du déclenchement de l'alerte. Cela n'a pas empêché la classe de se réfugier dans le couloir le plus proche.

Cela a permis de vérifier le matériel, dont les piles pour les postes de radio qui étaient pour certaines oxydées. Une mallette de jeux par couloir devra être constituée l'année prochaine afin d'occuper les élèves en cas d'alerte réelle.

6 – Informations concernant le retour à un enseignement sur 4 jours en 2018/2019

Suite à la décision de revenir sur un enseignement dispensé sur 4 jours, le mercredi sera libéré pour les élèves à partir de la rentrée de septembre 2018 – le premier mercredi étant le 5 septembre.

Les horaires de l'école s'en trouvent donc modifiés puisque les 3 heures du mercredi seront réparties sur les 4 jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Nouveaux horaires de l'école :

- Matinée scolaire : classe de 8h30 à 11h45 avec ouverture du portail à 8h20. Récréation de 10h à 10h15.

- Après-midi scolaire : classe de 13h50 à 16h35 avec ouverture du portail à 13h40. L'accueil se fera toujours dans les classes de 13h40 à 13h50. Récréation de 15h à 15h15.

La pause méridienne sera donc légèrement réduite par rapport à cette année (11h45-13h40).

L'équipe est en pleine réflexion concernant l'organisation des APC pour 2018/2019.

- Les études surveillées commenceront à 16h35 juste à la sortie des classes pour se terminer à 17h35. Nous rappelons qu'aucune sortie n'est autorisée avant la fin des études.

- L'accueil périscolaire à la maternelle Cité des Pins est ouvert de 7h30 à 8h20 le matin.

A partir de 16h35, fin des classes le soir ou après les études surveillées 17h35 et ce, jusqu'à 18h30.

Intervention de Marie Gilouard :

Les animations du midi et les deux services de restauration sont maintenus.

Le grand changement : il n'y a plus d'accueil à 13h.

→ un certain nombre de parents d'élèves ne sont pas satisfaits de cette décision.

L'accueil du soir est de nouveau ouvert à toutes les tranches d'âge.

Nouveaux horaires de Mme Gilouard : 10h-18h30 (le soir à la Cité de Pins pour l'accueil du soir), le mercredi en Centre de Loisirs.

Remarque : L'école maternelle a semble-t-il demandé un décalage de 5 minutes pour l'ouverture des portes par rapport à l'école J. Mermoz ; il serait préférable que l'école maternelle ouvre 5 minutes plus tard que l'école élémentaire car les parents entrant dans les classes maternelles prennent plus de temps pour déposer leur enfant et arrivent, pour certains, en retard au portail de l'école élémentaire.

7 - Travaux – Entretien

➤ Réalisés

- une plaque d'égout avait été cassée en juin 2017 près des toilettes du cycle 2 et vient d'être remplacée.

- une boîte aux lettres pour l'Association des Parents d'élèves a été posée près du portail où entrent et sortent les élèves. L'Association remercie la Mairie.

- l'intervention du service des espaces verts pour tailler les arbustes de la cour : une haie a été taillée effectivement mais pas le reste des arbustes qui font face à la cour d'école (entre cour et plateau).

- la Mairie prétend que la question des badges a été réglée. Certes, 2 badges fonctionnent de nouveau ; mais 1 badge ne fonctionne toujours pas, 3 enseignants n'ont toujours pas de badge et il y aura, à la rentrée 2018/2019, 3 nouvelles enseignantes. Le fait de ne pas avoir de badge est

embêtant ; ces enseignants ne peuvent pas venir travailler à l'école si personne d'autre n'est présent ; le matin, ils sont dans l'obligation de sonner pour qu'on leur ouvre la porte.

- une demande de déménagement de meubles avait été faite auprès de M. Desbois suite à l'ouverture des classes dédoublées. Une partie de ces meubles a d'ores et déjà été déplacée mais le reste doit l'être durant l'été. Est-il possible d'avoir une date pour ce déménagement ?

➤ **En cours de réalisation ou en cours d'analyse :**

- la directrice avait demandé, en début d'année, lors de l'arrivée du nouveau photocopieur, que l'ancien photocopieur soit descendu au rez-de-chaussée au niveau du bureau de la direction. Ce photocopieur est toujours dans la salle des maitres mais il devrait être descendu prochainement.

- l'ajout d'un détecteur dans le bureau de la coordinatrice : le rajout sera effectué lors du changement de la centrale intrusion.

- pose de cimaises dans les escaliers pour protéger le mur : la demande a été transmise et va faire l'objet d'une analyse par les services.

- le conseil des écoliers a fait une demande écrite à la mairie pour l'ajout d'un toboggan sur la structure des jeux du cycle 3. Cette demande devait être analysée et transmise à la Commission Education pour arbitrage.

➤ **À réaliser, première ou deuxième demande**

- L'année prochaine, il y aura 16 enseignants rattachés à l'école (sans compter les membres du Rased). A l'heure actuelle, la salle des maitres ne dispose que de 12 casiers. Serait-il possible d'en avoir au moins 4 de plus ?

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour la rapidité d'exécution des travaux urgents comme leur intervention rapide suite au saccage des fenêtres pendant le week-end des 2-3 juin.

La directrice aimerait qu'une solution soit trouvée afin que ce genre d'incident ne se reproduise plus. Rien ne peut être posé à l'extérieur (décorations dans les arbres, carrés de jardin, land-art...) sans que des individus ne viennent tout détruire. C'est décourageant et décevant pour les élèves. → Serait-il possible d'avoir des bacs roulants pour le projet jardin que l'on puisse mettre à l'abri dans le préau couvert ?

8 - Actions communes entre les parents et les enseignants

➤ **La fête de l'école du 23 juin.**

Organisation : Un planning a été fait par les enseignants pour le spectacle, qui commencerait à 14h30 avec le spectacle préparé par Mme Richard en danse sur le temps des TAP.

Puis après une brève pause, les chants des élèves de cycle 2.

Enfin, après une nouvelle courte pause, les chants des élèves de cycle 3 et un chant commun à toute l'école.

A l'issue du spectacle, la directrice remettra le livre « Les Fables de La Fontaine » envoyé par le Ministère, à chacun des CM2 présents.

Question de l'équipe enseignante aux parents présents : serait-il possible que la fête de l'école soit organisée – à partir de l'année prochaine - un vendredi soir et non plus un samedi après-midi ?

→ Réponse des parents : l'idée a été soumise mais n'emporte pas l'unanimité ; certains parents posent une journée de congés pour les 2 fêtes d'école qui se déroulent le même jour et ne sont pas prêts à en poser deux.

Tickets de tombola : Ils étaient à rendre le 8 juin, par classe, avec les billets non vendus.

➤ **Bilan des ventes de sachet-goûter**

Bilan positif pour la première vente de goûter. Bilan plus mitigé pour la 2^e, il y a eu moins de ventes.

Globalement les retours sont positifs, les parents demandent que le dispositif soit reconduit.

➤ **La BCD**

Au début de l'année, beaucoup de parents se sont proposés. Cela a été plus difficile de trouver des volontaires en fin d'année.

Le bilan est positif du côté des enseignants et des élèves.

Information : La représentante des PEP – dont le siège est au-dessus de la cantine – est prête à donner un petit coup de main pour la BCD l'an prochain. Elle reprendra contact avec la directrice.

➤ **Les kits scolaires**

Les parents ont reçu le descriptif des kits scolaires ainsi que le bon de commande (kit cycle 2 : 24€ ; avec clé USB : 32€ ; kit cycle 3 : 30€). Le kit est à payer à la commande mais les chèques ne seront débités qu'à la réception de l'ensemble des kits. Ils doivent être libellés à l'ordre de « Association des parents d'élèves ».

Un affichage sera mis au portail et à l'entrée centrale pour avertir les parents d'élèves de la date à laquelle ils pourront venir récupérer le kit scolaire (fin août).

➤ **Perspectives pour l'année 2018/2019**

L'année prochaine, il y aura 13 classes ce qui suppose 13 parents élus.

9 - Réponses aux questions et/ou remarques des parents d'élèves

a) Question pour les enseignants : les parents d'élèves souhaiteraient organiser le vendredi soir 29 juin une soirée « jeux d'Autrefois » à partir de 19h avec les enseignants.

Plusieurs enseignants se disent prêts à participer à la soirée. Un sondage sera effectué auprès des parents d'élèves. Une réponse définitive sera donnée dans le courant de la semaine.

b) Question pour la Mairie : certains parents s'indignent du prix du repas pour les élèves n'habitant pas Le Mans ; pour l'année 2018/2019, il est prévu un tarif de 6€ pour ces élèves.

Comment la Mairie justifie-t-elle ce choix de faire payer si cher ces familles ? N'aurait-il pas été plus juste d'augmenter tout le monde de 10 ou 20 cents ?

Réponse de Mme Brûlé-Delahaye : elle comprend que ces tarifs soient élevés pour les parents mais rappelle qu'ils ont fait le choix – qui a été accepté par la Mairie - de mettre leur enfant dans un autre établissement que leur ville ou village ; aussi s'ils ne sont pas contents, ils peuvent toujours inscrire leur enfant dans l'école où ils habitent.

La Mairie ne reviendra pas sur les bas tarifs qui permettent que certains enfants aient au moins un repas équilibré par jour.

Fin du Conseil d'école à 20h38.

La présidente remercie tous les participants.

La présidente

H. Papin

A handwritten signature in black ink that reads "H. Papin". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

La secrétaire

Mme Legendre

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Mme Legendre". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.